

Cornillon-Confoux

Gazette

Mars 2021



Bornage du XI^e siècle



Ferme du XIV^e siècle en cours d'acquisition par la Commune



Découverte de 14 Apiés par la Commune



CRISE SANITAIRE, RÉVÉLATRICE DU DÉCLIN ANNONCÉ DE NOTRE PAYS

La lenteur de la vaccination en France est un symptôme de notre déclin (sur 1600 habitants à Cornillon, à ce jour : 115 vaccinés !)

L'ampleur surréaliste de l'échec français interroge ; elle ne devrait pourtant pas surprendre. La lenteur de la campagne de vaccination française n'est que la suite logique de notre gestion **des masques, des tests, du traçage, de l'isolation**. C'est le symptôme d'un déclin et d'un appauvrissement organisationnel et technologique effarant.

C'est aussi le produit de l'arrogance d'un état imbu de lui-même et imperméable à la critique. De la **suffisance d'une administration** et d'une **classe politique** auto-satisfaite et incapable de la dose d'humilité nécessaire pour faire machine arrière et s'inspirer simplement de ce qui **fonctionne ailleurs**. C'est en somme, la révélation de la disparition de la faculté de l'action publique à agir efficacement tout en **préservant les libertés**, la simple capacité d'accomplir quelque chose en commun.

Dans l'une des **économies les plus administrées et socialisées du monde développé**, où l'on aime à multiplier les Commissariats au Plan, les comités théodules

et autres « conventions » citoyennes, nous demeurons parfaitement incapables de dépasser les incantations et d'être performants.

La France est à ce jour, le seul pays parmi les membres du conseil de sécurité de l'ONU à ne pas avoir sorti son propre vaccin.

Comme vous l'aurez compris Chers Concitoyens, je suis très amer devant la situation actuelle, le registre « **boulot-confinement** » ne me satisfait pas du tout.

Participant au titre de l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône à des réunions presque hebdomadaires avec les services de l'Etat et de l'Agence Régionale de la Santé, constatant la non écoute des élus de terrain sans étiquette politique que celle de **faire avancer la vie économique, la santé morale et physique de nos concitoyens**, je me suis encore permis cette fois-ci un « coup de gueule » en vous écrivant ces quelques mots qui sortent du champ habituel d'un éditorial communal.

Cordialement

Daniel Gagnon
Maire de Cornillon Confoux
Vice Président de la Métropole
Aix Marseille Provence

La vie de la commune

NOUVELLES DE LA COMMUNE – AVANCEMENT DES DOSSIERS

ÉCOLE

De bonnes nouvelles, pour la seconde fois depuis 20 ans nous allons ouvrir une nouvelle classe à Cornillon. C'est le résultat d'un combat acharné du maire en partenariat avec la directrice de l'école et son équipe ainsi que les parents d'élèves auprès du Directeur d'Académie qui a fini par se rendre à l'évidence de la forte progression des effectifs (on devrait atteindre les 190 élèves pour la prochaine rentrée scolaire) et a validé l'ouverture.

La volonté que nous avons de toujours améliorer les conditions d'accueil des petits Cornillonais a certainement influencé la décision du Directeur académique et en l'occurrence notre projet de reconstruction de l'école. Projet qui se chiffre à 4.2 millions d'euros TTC et qui entre maintenant dans sa phase active.

Suite à l'appel d'offres que nous avons lancé, nous avons reçu 52 candidatures de cabinets d'architecture. La commission d'appel d'offres s'est réunie récemment et a sélectionné trois de ces cabinets qui vont soumettre trois projets à l'appréciation de la commission qui se réunira en avril pour choisir le projet final. Les travaux devraient démarrer avant la fin de l'année.

Pour rappel, l'équipe enseignante a été sollicitée pour l'élaboration du cahier des charges, les besoins de l'école ont été pris en compte ainsi que les besoins de la commune (parking).

LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DE CORNILLON

Une première réunion a eu lieu avec le bureau d'études au cours de laquelle deux hypothèses ont été présentées : l'une consiste à la reconstruire au même emplacement en doublant la capacité et la seconde à la supprimer et à tirer une canalisation reliant Cornillon à la station d'épuration de Saint Chamas-Miramas au bord de l'Étang de Berre.

Les coûts étant sensiblement identiques, de l'ordre de 2.5 millions d'euros.

Le bureau d'études fournira plus d'explications techniques afin que la Métropole et les élus de Cornillon puissent se déterminer.

LE RACCORDEMENT À L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT TOURISTIQUE DE CAMPRÉOUX

Les travaux doivent démarrer courant septembre 2021.

INSTALLATION DE LA VIDÉO PROTECTION DANS LE HAMEAU DES GRANDES BASTIDES

Les autorisations administratives étant obtenues, les travaux démarreront avant la fin de l'année.

CHEMIN DES FERRAGES

La réfection du chemin des Ferrages est terminée, la voie offre une vingtaine de places de parking supplémentaires à proximité du centre du village. Tous les réseaux ont été enterrés et deux bassins de rétention des eaux pluviales créés.

CONSERVATION DU PATRIMOINE

L'église et le presbytère : la rénovation totale (toiture, murs extérieurs) s'est terminée par la rénovation de la porte d'entrée qui a retrouvé sa forme originelle. Travail remarquable d'un « enfant de Cornillon », en la personne de Philippe Armand, artisan menuisier ébéniste.

D'autre part, les murs de clôture en pierres sèches du garage des services techniques communaux sont en de réfection, toujours en pierres sèches, afin de garder le cachet initial.

LOISIRS

Un nouveau sentier de randonnée de 14 km est en cours de création. Pour cela, la mairie a travaillé conjointement avec la fédération française de randonnée. Le sentier longera la Touloubre, permettra de découvrir de nouveaux apîès, ainsi que le lavoir Saint Raphaël.

Nous remercions les propriétaires Cornillonais et autres, qui ont donné leur accord de passage sur leur terrain.



JARDIN PARTAGÉ

La volonté des « amis du jardin » reste entière et le jardin vit !

La municipalité l'a pourvu de tables de pique-nique et de bancs. Enfants et familles s'en emparent volontiers.

Cet hiver, les petits écoliers, avec l'aide de Jean Marie (l'horticulteur de Pont de Rhaud) ont planté des choux et semé le blé mais aussi des fèves, des petits pois, des salades... qui sont très prometteurs.

Les choux rouges vont bientôt « paumés » (d'ici 15 jours) et seront prêts à la consommation, ne les ramassez pas trop tôt !

Les grosses feuilles vertes des choux ou les blettes du grand bac de permaculture sont succulentes, blanchies puis sautées à l'huile d'olive avec un peu d'ail et de persil.

Attention, pour la cueillette des blettes il faut cueillir les feuilles extérieures (laissez les petites feuilles du cœur qui vont continuer à grandir), quant aux feuilles de choux il suffit de les détacher de la grande tige... d'autres repousseront).

Nous vous rappelons que ce jardin est le jardin de tous. Nous en profitons et en sommes tous responsables... A ce titre, un petit rappel :

-Ne pas ramasser les fruits et les légumes trop tôt (par exemple : les courges de l'automne ont été ramassées fin août mais... ceux qui les ont ramassées ont dû être fort déçus... elles n'étaient pas mûres malgré leur couleur ! Bien se renseigner au préalable si on ne sait pas...)

-Ne pas planter au milieu des plantations des enfants. Les bacs potagers sont réservés aux enfants de l'école qui font leur compost, tamisent la terre, la travaillent, sèment et plantent... Ensuite tout le monde peut aider à l'entretien, arroser et consommer ! De nouveaux outils ont été achetés par la coopérative de l'école, merci d'en prendre soin.

Si vous souhaitez planter : creusez quelques sillons entre les arbres et signalez vos plantations par une petite pancarte. (ou contactez Lydie ou Jean Marie par l'intermédiaire de l'Office du tourisme)

-Ne détruisez pas le travail des autres (en pensant bien faire certainement, ou en laissant leurs enfants s'amuser... des personnes ont

dégradé les bacs potagers (voir photo). Tony (responsable des services techniques de la mairie) a pu tout remettre en état (Merci Tony !) et nous avons replanté les salades (Merci Jean-Marie !)

Pendant les vacances, un petit groupe d'amis du jardin sont venus lui faire sa « toilette de printemps ». Un beau travail partagé et une convivialité qui fait du bien !!

Au plaisir de vous y retrouver ! Lydie

AIDE AU MAINTIEN À DOMICILE

Le Conseil de Territoire Istres-Ouest Provence met en place une aide financière pour le favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite. Ce dispositif vise à la réalisation de « petits travaux » portant exclusivement sur l'adaptation et l'accessibilité du logement : barre de maintien, siège de douche, toilettes surélevés, accoudoirs, rampe, ...

Les bénéficiaires de cette aide sont : les personnes de plus de 70 ans, les personnes à mobilité réduite (PMR), titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une carte de mobilité inclusion mention « invalidité ». Elles doivent être propriétaires ou locataires d'un parc privé. Ces travaux seront directement pris en charge par le Conseil de Territoire dans la limite d'un plafond de 400€ TTC par ménage.

Autre critère d'éligibilité, les ménages devront respecter les plafonds de ressources qui s'appliquent, pour l'attribution des aides de l'ANAH, aux ménages « propriétaires occupants » de ressources modestes.

Pour solliciter cette aide, les dossiers sont à retirer auprès du CCAS au 04.90.50.45.91.

UN NUMÉRO UNIQUE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique dans votre logement ? Contactez « Allo Renov'Énergie » au 04 88 60 21 06 (numéro gratuit).

Mis en place par le Département et la Métropole Aix-Marseille Provence, ce guichet unique d'accès à l'information répond à toutes vos questions concernant votre projet : aides publiques et possibilités de financement, conseils techniques, choix des entreprises... Allo Renov'Énergie, c'est plus de confort et moins de dépenses énergétiques.



Pour toutes vos questions sur la rénovation énergétique de votre logement : Un seul numéro de téléphone 04.88.60.21.06 Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Pourquoi ce service ?

Production de chauffage, d'eau chaude, consommations électriques... les dépenses

énergétiques d'un logement pèsent de plus en plus lourd sur le budget des ménages. Cette consommation, génératrice de gaz à effet de serre, est également nocive pour l'environnement.

Comment réduire ces dépenses ?

Isolation du logement, installation d'équipements performants et moins consommateurs d'énergie, bonne ventilation... des travaux permettent de baisser significativement les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

Comment passer à l'acte ?

La Métropole propose un accompagnement gratuit et sécurisé.

En appelant le 04 88 60 21 06 vous bénéficierez de recommandations neutres et objectives :

- des conseils sur les travaux à effectuer et sur les démarches préalables...
- les financements et les aides ;
- la liste des entreprises de travaux certifiées, des conseils techniques sur les devis ;
- l'accompagnement à chaque étape de votre projet.

Ce service est disponible quels que soient le niveau de revenu et le lieu d'habitation sur le territoire des Bouches-du-Rhône.

En 2030, la rénovation énergétique du logement permettra de faire baisser les consommations d'énergie de 30 %, et de près de 20 % les émissions de gaz à effet de serre.

Un service de proximité

Un conseiller répondra à votre appel. Il vous aidera à définir et à qualifier votre demande. Il vous orientera ensuite, de manière neutre et objective, vers des acteurs locaux, proches de chez vous, professionnels et compétents.

Un service public mutualisé...

Sur le territoire des Bouches-du-Rhône, le service public de la performance énergétique est porté par quatre opérateurs : l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), l'Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL) et un service du Territoire Istres-Ouest Provence. La Métropole Aix-Marseille-Provence et le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône ont décidé de coordonner cette offre de services, pour simplifier les démarches des citoyens et développer la demande, en créant un accueil unique accessible gratuitement par téléphone. Ce service est intégré au réseau national FAIRE (Faciliter, accompagner et informer pour la rénovation énergétique), mis en place par le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère de la Cohésion des territoires et l'Ademe (Agence de la transition écologique).



ATTENTION DANGER !!

Chaque année, pendant la saison de chasse, des battues au sanglier sont régulièrement organisées par la société de chasse de Cornillon-Confoux.

Une battue aux sangliers est une mission très sérieuse, autorisée et réglementée par un arrêté de la préfecture des Bouches-du-Rhône, dans le but de réguler l'augmentation du nombre de sangliers. Quand leur nombre devient trop

La vie de la commune

important, les sangliers causent de gros dégâts dans les massifs forestiers mais aussi dans les champs des agriculteurs ou sur les terrains des particuliers. Ils peuvent aussi parfois être agressifs et attaquer les promeneurs et les habitants proches des campagnes, notamment lorsque la femelle sent un danger pour ses marcassins.

Afin de protéger d'avantage les promeneurs pouvant pénétrer dans le massif forestier, la société de chasse de Cornillon-Confoux communique la date de la battue à la mairie qui prend en arrêté interdisant l'accès aux massifs concernés. En plus des dispositions règlementaires (lecture de la législation aux chasseurs participants, carnet de suivi, ...), la société de chasse met en place, pour chaque battue, plus de 15 panneaux et 10 banderoles de signalisation sur les sentiers.

Malgré toutes ces précautions, lors de la dernière battue, plus de 150 personnes ont pénétré dans le massif forestier mettant en danger leur vie sans aucun respect des règles et de la loi.

De la même manière, du 15 avril au 30 juin, pendant la période de reproduction des espèces, les chiens doivent être tenus en laisse. C'est une obligation inscrite dans l'arrêté du 16 mars 1955 qui peut donner lieu à une amende pouvant atteindre 750 € en cas de non-respect.

Pour rappel, en France, pour la saison 2019-2020 : 141 accidents dont 11 mortels



L'HYGIÈNE PASSE AUSSI PAR LES POUBELLES.

La municipalité met tout en œuvre pour que le village soit propre et agréable à vivre. La rue du baou a ainsi vu tous ses containers remplacés à neuf.

Mais les agents municipaux n'ont pas vocation à vous remplacer dans vos tâches quotidiennes et vous devez respecter leur travail en :

- Déposant vos ordures ménagères dans les containers,
- Déposant vos déchets plastiques, en papier et verre dans les bornes de tri (P.A.V. - Points d'Apport Volontaire) présents dans 5 zones de la commune recouvrant ainsi tous les quartiers,
- Ramassant les déjections canines qui dénaturent et salissent régulièrement les rues du village, mais aussi les espaces verts que les agents techniques nettoient pour que vous et vos enfants puissiez vous y promener sans crainte de marcher dessus (du pied gauche ou droit, ça ne porte pas bonheur...)

Pour les plus gros objets et les encombrants que vous ne pouvez pas déposer vous-même à la déchetterie de Grans, un service spécialisé existe sur le territoire.

Il suffit de prendre rendez-vous au 0 800 800 424. Un(e) conseiller(e) vous fixera une date d'enlèvement de vos encombrants que vous n'aurez plus qu'à déposer devant chez vous la veille.

Afin de maintenir les bacs à ordures ménagères propres, la Régie intercommunale de collecte et valorisation des déchets du Territoire Istres Ouest Provence a débuté une campagne de lavage sur la commune depuis le 13 mars.

Coup de colère : les services techniques venaient à peine de finir de nettoyer tout le dessous des falaises du village (cela leur a pris plus de 15 jours) que nous nous sommes aperçus que de nouveau un tas de déchets y avaient été déversés par des administrés. Ces personnes ont jeté leurs déchets végétaux et autres par-dessus le mur du baou à l'angle de la rue de l'horloge et de la rue du baou.

Nous avons réussi à identifier les contrevenants. Ce sera le dernier rappel avant des sanctions plus lourdes (l'amende peut aller jusqu'à 1500€). Il est désolant d'en arriver à verbaliser pour contraindre certaines personnes à respecter la commune.

Pour rappel : les communes de Cornillon-Confoux et de Grans financent une déchetterie où on peut apporter ce genre de déchets, cela coûte fort cher à la collectivité et il faut l'utiliser.

L'ÉQUITHÉRAPIE AUX ECURIES DE RIBOULAM

Mme. Calatayud, ostéopathe à la Maison de Santé de Cornillon-Confoux, intervient auprès de l'association LE LIEN, qui propose des séances d'équithérapie, thérapie avec le cheval de l'enfant à l'adulte, pour gérer les difficultés liées à différents troubles (du comportement, du sommeil, anxieux, sensoriel, de la communication, psychomoteur), décrochage scolaire/social, maladie de la colonne vertébrale, traumatologie, phobie des animaux, ... mais aussi vivre autrement sa relation au cheval.

Une thérapie empathique individuelle, respectueuse de chacun, pour les cavaliers ou les non-cavaliers, à cheval ou à côté du cheval, encadré par l'équithérapeute.

La marche du cheval permet au patient, posé sur son dos, de recevoir l'amplitude de son geste, de sa locomotion qui le traverse et mobilise la plus petite des unités de son organisme (10 000 impulsions neuro-motrices environ par heure). Plus de 300 muscles sont sollicités ; inégalable dans aucune autre thérapie.

La motricité globale, la stabilité posturale, la coordination motrice sont améliorées. Les stimulations vestibulaires, proprioceptives, tactiles, olfactives sont importantes.

C'est une immersion sensorielle unique qui apporte une régulation et une libération émotionnelle. Ces sensations physiques entraînent de nouvelles « réactions psychologiques » développant le bien-être, la



confiance, l'estime de soi...

Les séances (de 30 minutes à 1h suivant l'âge) se déroulent dans un cadre exceptionnel, apaisant, en pleine nature dans les écuries de Riboulam.

Les séances peuvent être prises en charge par certaines mutuelles ou la MDPH.



SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX : NOUVELLES TENUES ET MATÉRIEL NEUF

Les employés municipaux ont à présent une tenue qui vous permettra de les identifier sur la commune lorsqu'ils œuvrent à la garder propre et agréable à vivre et visiter.

Un investissement financier de près de 1500€ qui démontre la volonté de la municipalité à valoriser ses agents et leur travail au quotidien.

Chaque agent a reçu une dotation de 2 sweat-shirts, 4 t-shirts, 2 pantalons, 2 gilets de sécurité jaune fluo, 1 veste et une paire de chaussures de sécurité tout terrain (étanches, résistantes, coquées)

Il faut y ajouter le renouvellement annuel des tenues du policier municipal (t-shirts, pantalon, veste, chaussures)

Comme un bon agent doit travailler avec du bon matériel, cette année, la mairie a renouvelé le matériel technique pour 2500€ (débroussailleuse, taille-haie, tondeuse, motobineuse).

OPÉRATION FAÇADES

Lors du prochain conseil municipal, la commune fera voter la mise en place d'une aide financière aux particuliers pour l'embellissement des façades, dans le centre du village.

En partenariat avec le conseil départemental des Bouches-du-Rhône, ce dispositif permettra aux Cornillonnois de bénéficier d'une participation de la commune à hauteur de 50% du montant des travaux de ravalement et d'embellissement de leurs façades (sous conditions précisées lors du dépôt et de l'étude du dossier).

Cette aide versée directement aux particuliers est à l'initiative de monsieur le maire : « Notre village est très apprécié par les promeneurs et les touristes mais il lui manque un peu de gaieté. J'aimerais qu'il (re)prenne de la couleur et je pense que ça peut passer par l'embellissement des façades. Cette aide directe est un engagement fort et un effort financier pour le budget communal 2021 que nous sommes prêts à faire, si ça peut permettre de (re)donner un peu de fraîcheur et de joie au village. Si ce dispositif fonctionne, nous verrons comment l'étendre aux deux autres quartiers de vie de la commune que sont les hameaux des grandes Bastides et de Pont-de-Rhaud. Il faudra pour cela chiffrer précisément l'effort supplémentaire pour les années suivantes. Une information plus complète sur la procédure pour déposer un dossier sera faite à l'attention des habitants dans une prochaine gazette et sur le site de la commune ».

RAPPEL : Les murs de clôture sont soumis à une demande d'autorisation d'urbanisme, soit dans le cadre d'un dossier de permis de construire une maison individuelle, soit par une déclaration préalable de travaux. Lorsque l'autorisation est accordée, les propriétaires ont l'obligation d'enduire leurs murs de clôture, sur l'intérieur et sur l'extérieur. Les murs en parpaings nus non enduits sont interdits. Le non-respect de cette obligation peut conduire, comme pour toute infraction d'urbanisme, au paiement d'une astreinte pouvant atteindre 500€ par jour.

NOUVEAU !



L'INSTITUT LYRIS BEAUTÉ : LA PASSION POUR LA BEAUTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

Toujours avec la volonté de dynamiser le village, la municipalité a lancé un appel à candidature fin 2020 pour louer le local commercial rénové courant 2020. Après avoir reçu et étudié de nombreuses propositions aussi diverses que variées, le conseil municipal a choisi !

Pour fêter ses 10 ans d'expertise dans l'esthétique, le 2 avril, Brenda CULLAS ouvre les portes de son institut « Lyris Beauté », 169 Grand Rue ; une évidence pour cette passionnée dont Cornillon-Confoux est le village de cœur aujourd'hui et pour toujours.

Dans cet espace, qu'elle souhaite cosy et lumineux, Brenda proposera des prestations autour de la beauté et du bien-être tels que :

- Les soins du visage et du corps,
- L'épilation,
- L'onglerie,
- Maquillage (mariage, shooting photo, halloween, ...)
- Le maquillage semi-permanent,
- Le microblending, qui est une autre technique de maquillage semi-permanent
- La coiffure (homme, femme, enfant)
- La vente de produits cosmétiques et d'accessoires

De quoi prendre soin de soi avec plaisir dans un lieu chaleureux et accueillant.

Ça s'est passé



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR L'OFFICE DE TOURISME

Le samedi 20 février s'est tenue l'assemblée générale annuelle de l'Office de Tourisme en présence de bénévoles toujours aussi motivés.

Le bilan de l'année 2020 a mis en avant le franc succès des 2 concerts estivaux reçus par la commune à guichet fermé : le Festival Marseille Jazz Cinq Continents et l'Orchestre Philharmonique Provence Méditerranée.

Bien que beaucoup de manifestations n'aient pas pu se dérouler de manière traditionnelle, l'Office de Tourisme s'est adapté pour proposer des événements malgré tout et soutenir les commerçants et producteurs locaux. Une démarche qui a été très appréciée par la population.

Dans les nouveautés notables en 2020 :

- La commune a été référencée dans un jeu de société « Circino, chasseur de trésors – Edition Bouches-du-Rhône »,
- L'Office de Tourisme a mis en place l'opération « Soyons local, soyons Cornillon » visant à mettre en avant les producteurs et commerces du village.

Quant à la programmation de 2021, aléatoire en raison du contexte, elle est essentiellement composée des événements traditionnels et renforcée par une volonté d'agir pour l'environnement et la mise en valeur de notre territoire avec, notamment un projet de randonnée propre.

L'Office de Tourisme souhaite enfin remercier l'ensemble des bénévoles qui ont aidé en 2020 et qui vont faire que cette année 2021 sera pleine de dynamisme et d'optimisme.

Profitant que le village soit recouvert d'un beau manteau blanc le dimanche 10 janvier, l'Office de Tourisme a ouvert un concours photos sur sa page Facebook. Ravis de cette initiative positive, un grand nombre de participants se sont prêtés au jeu pour devenir, le temps d'un cliché, des photographes avertis.

CONCOURS PHOTO « CORNILLON-CONFoux SOUS LA NEIGE »

Ayant à cœur de soutenir le commerce local, l'Office de Tourisme a récompensé les 5 premiers gagnants en leur offrant des bons d'achats à utiliser dans les commerces de la commune. Une démarche appréciée par les commerçants et les lauréats qui favorise le lien et la solidarité. Malgré un grand nombre de photos de qualité, il a fallu faire un choix.

Les cinq finalistes sont :

- 1^{er} : La borie enneigée de Jacques AUER
- 2^{ème} : Photo panoramique de la vallée de Audrey Milhau Janbille

- 3^{ème} : L'olivier en macro de Morgane GIOVAGNOLI

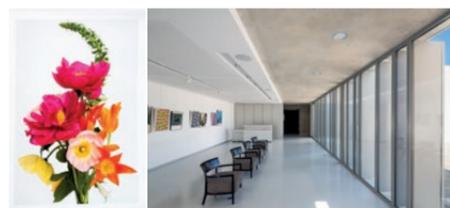
- 4^{ème} : L'enfant sur la luge d'Auriane Vanden

- 5^{ème} : Le palmier sous la neige de Sybille Delli-Zotti



VISITEZ L'EXPOSITION... EN LIGNE !

Bien que les expositions ne soient pas ouvertes au public actuellement, l'Office de Tourisme, l'artothèque et la mairie ont œuvré pour rendre visible et accessible l'exposition installée en fin d'année à l'Oppidum. Pour ce faire, pour la première fois, l'ensemble des œuvres exposées ainsi qu'une fiche de médiation relative à l'artiste et à sa création sont présents sur le site de la commune www.cornillonconfoux.fr.



Dans cette sélection, découvrez différents thèmes du quotidien qui ont pour but de répondre à la question « de quoi est fait notre quotidien ? »

A L'ÉCOLE IGOR MITORAJ, L'ÉDUCATION SE FAIT AU PLUS PROCHE DES ÉLÈVES ET DE LEUR ENVIRONNEMENT

Le Pôle Intercommunal du Patrimoine culturel du territoire Istres Ouest Provence et l'école Igor Mitoraj se sont associés pour réaliser avec la classe de CE2/CM1 de Madame Schaefer un projet dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle.

Pendant plusieurs semaines, accompagnés de leur enseignante ainsi que d'un médiateur culturel, les élèves ont appris à décomposer un paysage et à identifier chaque élément qui le compose. Au travers de 6 points de vue, situés le long du baou du village, ils ont observé les particularités du territoire qui les entourent. Et pour mieux le comprendre et le connaître, ils ont fait des recherches documentaires, regardé (étudié) des cartes, des photographies. Au-delà du relief du paysage, ce sont la flore et la faune, les constructions anciennes et actuelles, les activités humaines et bien sûr l'histoire qui ont été décrites.



Les élèves ont ensuite rédigé des fiches descriptives ainsi que leur texte de présentation. C'est fin décembre que les élèves et leurs parents ont pu se retrouver pour « la lecture de paysages ». Malgré le stress de la 1^{ère} prise de parole et après avoir bien répété, chaque élève a fait sa présentation à l'oral au fil des perspectives sur le baou.

Ce projet a été une expérience riche en apprentissages que ce soit concernant l'environnement qui les entoure, la recherche d'informations ou encore la prise de parole ; un privilège qu'offre l'école de notre commune grâce à l'implication de l'équipe enseignante et la volonté de privilégier la proximité

3 MÉDAILLES DU TRAVAIL A CORNILLON-CONFoux

Lundi 11 janvier, c'est dans la salle du Conseil municipal et dans une ambiance chaleureuse et bienveillante que s'est déroulée la remise de la médaille du travail pour 3 employés municipaux de la commune.

Daniel GAGNON, le maire de Cornillon-Confoux, a commencé son discours avec humour et joie en décrivant « qu'en général, on voit l'usure physique... » des employés recevant la médaille du travail pour 20 ou 30 ans d'activité « mais que là, les employés municipaux sont en pleine forme ».

Il a ajouté que « c'est avec plaisir et bon cœur que le Conseil municipal leur remet ces médailles, marque d'une reconnaissance pour laquelle peu de temps est accordé tant l'exigence fait partie du quotidien. C'est aussi une marque de remerciement des équipes municipales qui se sont succédées à mes côtés depuis ma première élection en 2001. Cette remise de médaille est une symbolique de la République et la commune s'associe à ce titre honorifique. »



Le maire a ensuite remis à chacun la médaille du travail, à savoir :

- Sandrine DOSSETTO, médaille d'argent pour 20 ans d'activité passés au service de l'école de la commune
- Yann BOYER, médaille d'argent pour 20 ans d'activité
- Antonio DA SILVA, médaille de vermeil pour 30 ans d'activité passés aux services techniques de la commune.

Enfin, le verre de l'amitié et le gâteau des rois ont été dégustés dans le respect des règles sanitaires.

L'OFFICE DE TOURISME ET L'ÉCOLE : POUR NOËL PAS DE FÊTE MAIS DES CADEAUX !

Traditionnellement, l'Office de Tourisme s'associe à l'école pour organiser la fête d'Avant Noël. Cette fête familiale réunit chaque année les élèves et leurs familles autour d'ateliers et d'animations qui favorisent les moments de partage et la joie de vivre.

En 2020, la crise sanitaire n'a pas permis de programmer cet événement tant attendu par les petits et les grands mais l'Office de Tourisme a tenu à gâter les élèves pour fêter Noël !

Chaque classe de primaire a reçu 2 jeux de société « Circino, le chasseur de trésors – destination Bouches-du-Rhône » qui met à l'honneur 36 communes de notre département dont notre beau village.



Et pour les classes de maternelle, 2 trottinettes spéciales enfants ont été déposées sous le sapin pour la plus grande surprise des enfants !

Enfin, parce que Noël est aussi une fête gourmande, pour compléter ces cadeaux, chaque enfant a reçu un sachet rempli de bonnes choses à déguster.



MATHILDE GROS, LES JEUX OLYMPIQUES EN LIGNE DE MIRE !

C'est à l'occasion de son retour dans son village natal de Cornillon-Confoux que Mathilde GROS, l'enfant du pays, championne de cyclisme sur piste et de keirin est venue saluer officialiser son futur partenariat avec la commune.

En effet, c'est en compagnie du maire, Daniel GAGNON, accompagné de son adjoint Francisque TEYSSIER – ancien champion de France du contre-la-montre) qu'il a été décidé de signer, lors du prochain conseil municipal le renouvellement de ce partenariat sportif pour la 5^{ème} année consécutive. Un soutien inconditionnel de la commune pour la sportive très attachée à son village.

Ce retour aux racines lui a permis de se ressourcer le temps d'un week-end auprès des siens avant de reprendre les entraînements et compétitions avec pour objectifs les Jeux Olympiques de cet été pour lesquels Mathilde est d'ores et déjà qualifiée.

Un parcours incroyable qui donne envie de la soutenir pour franchir toutes les étapes !



ACHÈVEMENT DES TRAVAUX CHEMIN DES FERRAGES :

- Mise en place de l'éclairage public avec de nouveaux candélabres,
- Création de bassins de rétention d'eau,
- Création de 22 places de parking,
- Construction d'un mur de pierres,
- Mise en place d'une aire de retournement,
- Enfouissement des réseaux secs



Mise en place de cônes de signalisation incendie

UN NOUVEL ARRÊT DE BUS AUX BASTIDES LEYDET

Après plus d'un an de travail en collaboration avec les services de la Métropole Aix-Marseille Provence, la commune a enfin obtenu la mise en place d'un nouvel arrêt de bus tant attendu et demandé par les habitants, au quartier de Bastides Leydet.

En fonctionnement depuis le 3 mars 2021, cet arrêt est destiné au service à la demande « Allo le bus » accessible au 04.42.77.07.07 du lundi au samedi.

Ce service fait partie du réseau de transport métropolitain – anciennement appelé « le pilote » - aujourd'hui identifié « la métropole mobilité ». Pour tous vos déplacements dans la Métropole Aix-Marseille Provence, rendez-vous sur la plate-forme www.pilote.com sur laquelle vous retrouverez toutes les informations relatives à l'itinéraire, aux modes de transport, aux cartes de transport,



Re construction complète du mur des Services techniques, voie Aurélienne



Peinture des passages piétons



LA FIBRE EST LÀ !

La commune se bat depuis bientôt 2 ans pour que la fibre soit installée et surtout qu'elle fonctionne. Cette longue attente s'explique par le fait que le sous-traitant de SFR, en charge du marché, n'a pas pris en compte la numération sur la commune, empêchant les opérateurs d'identifier les lignes concernées.

SFR, a depuis changé de prestataire et lui a demandé un état des lieux complet et un paramétrage conforme.

2 bonnes nouvelles :

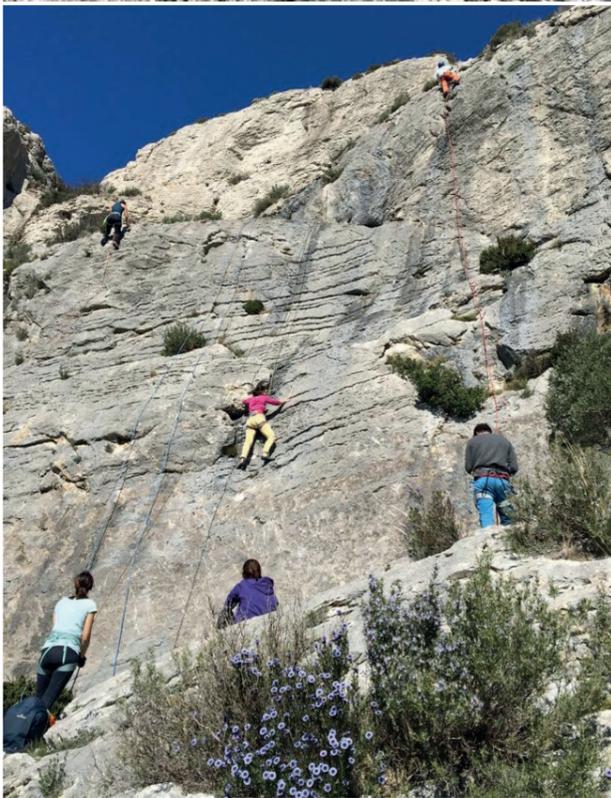
- 90% des foyers sont éligibles,
- Et Orange arrive courant avril sur la commune offrant le choix entre SFR, Bouygues et Orange.

Encore un peu de patience, nous n'avons jamais été aussi près du but !



Réparation abris poubelle a Piele

Associations



BLOCK EVASION S'ADAPTE ET PROPOSE !

« Reconfinement, couvre-feu, depuis fin octobre l'association Block'Evasion jongle avec les autorisations et les protocoles sanitaires pour continuer à exercer et faire vivre le sport à ses adhérents...

Bien que cette période soit délicate, notre motivation et notre envie de faire vivre notre association, nous invitent à d'autres réflexions et à une adaptation de l'activité pour chacun.

Que ce soit pour les enfants ou les adultes, l'association a organisé des sorties, en respectant le protocole sanitaire, sur des sites naturels exceptionnels tels que :

- La grotte de l'Arpian,
- Les gorges de Regalon,
- Les falaises d'Aureille.

Dans chaque lieu, une nouvelle aventure où le plaisir du partage, de la découverte et du sport sont toujours présents...

L'association Block'Evasion continue d'exister, de vivre et d'évoluer malgré cette pandémie. Les beaux jours nous inspirent de nouvelles balades...

Prenez soin de vous. »
L'équipe de Block'Evasion

LE CLUB DE BMX ACCUEILLE DES PILOTES EN VUE DES JEUX OLYMPIQUES

Le mois dernier, c'est avec une grande fierté que le Club BMX de Cornillon-Confoux a reçu la visite de l'équipe du Centre Mondial de Cyclisme et du Champion du Monde Elite, TWAN VAN GENDT, en vue de sa préparation aux JO.

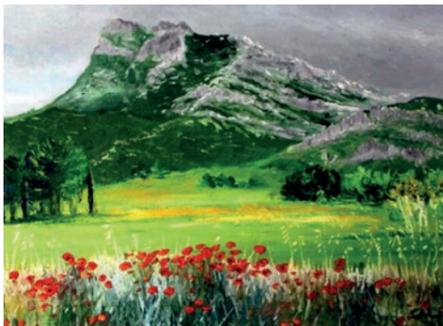
Les athlètes ont été très heureux de rouler sur cette piste au milieu des pins.

Quant aux pilotes cornillonnois, ils ont été ravis de rencontrer leurs idoles. Un évènement très positif qui montre combien le club et les équipements de la commune sont de qualité



Manifestations à venir

Du 12 au 27 mars :
EXPOSITION DE M. CACHOT « ALPILLES »
Salle d'exposition de la médiathèque

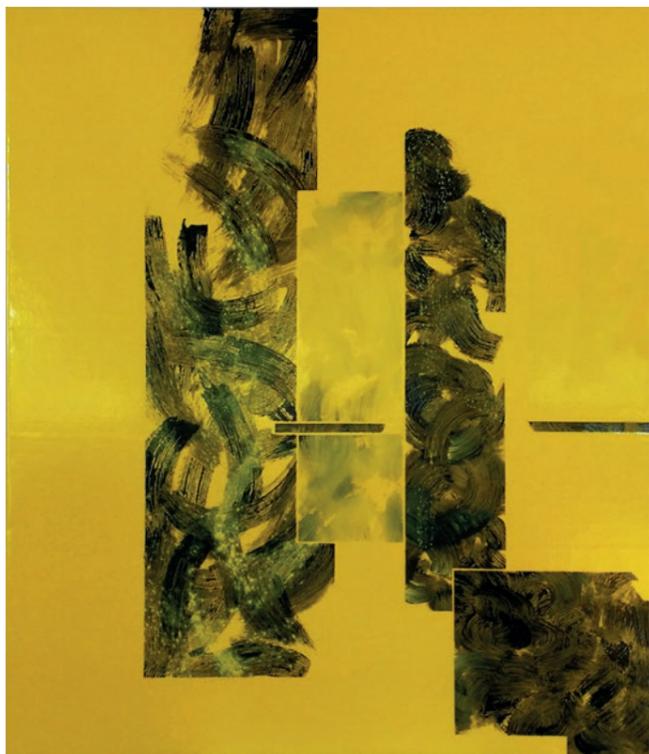


Mercredi 24 mars à 16h
LES RENDEZ-VOUS DU MERCREDI À LA MÉDIATHÈQUE : « RENCONTRE AVEC SÉVERINE THÉVENET »

Séverine Thévenet est photographe et marionnettiste. Elle travaille également autour de la Langue des signes française. Elle vient nous présenter son univers et propose un atelier surprise autour des émotions.
À partir de 5 ans
Sur inscription au pôle Jeunesse : 04 90 50 41 40

A partir de fin Mars à fin avril :
EXPOSITION « MONOCHROMES MACULÉS / IMMACULÉS »

Une diversité de couleurs et de textures pour une exposition composées d'œuvres abstraites.
Oppidum



Dimanche 18 avril :
OPÉRATION ZERO DECHETS SUR NOS SENTIERS

En parcourant les sentiers de nos collines, on peut avoir la désagréable surprise de croiser des déchets en tous genres (bouteilles en plastique, canettes, masques, papiers...) qui défigurent et polluent notre bel environnement.
CET IRRESPECT DE LA NATURE EST INEXCUSABLE.

Afin de remettre en état ces espaces de promenade et de randonnées, l'Office du tourisme prévoit une rencontre conviviale en sillonnant les collines de Cornillon et en ramassant les déchets divers et variés qui malheureusement l'envahissent de plus en plus.

Rendez-vous à 10 h à l'Espace Piele. Trois randonnées en boucle vous seront proposées (niveaux différents – les trajets vous seront communiqués dans quelques jours)
Le matériel de ramassage sera fourni.
La matinée s'achèvera par un pique-nique, offert par l'Office du Tourisme.

Pour signaler votre participation afin que nous puissions organiser le pique-nique, merci d'appeler Morgane Lenoir à l'Office du tourisme ou envoyer un email à ot@cornillonconfoux.fr. Ainsi vous aurez toutes les informations en avant-première...

Des flyers seront distribués et l'information sera relayée sur le site de la commune et la page Facebook de l'Office du tourisme.
Nous espérons vous retrouver nombreux !

Ce genre d'opération à visée conviviale, éducative et utilitaire, pourra se poursuivre dans le temps. L'office envisage déjà une seconde opération « zéro déchet sous nos falaises » pour terminer le nettoyage du dessous du baou du village, nettoyage déjà bien avancé par les services municipaux (qui ont dégagé le plus gros : pneus, machine à laver, gros végétaux, ordures diverses...). Les falaises devraient bientôt être mise en lumière...



Dimanche 25 Avril :
LES FLORALIES

Le marché du végétal s'installe dans le village
Dès 9h, place et parking des aires



De mi-mai à fin juin :
EXPOSITION « RÉSONANCES PHOTOGRAPHIQUES »

Inspirés des photos de paysages de 5 grands photographes, 3 jeunes artistes vont réaliser des clichés en prenant en compte le site de l'Oppidum et de son inscription dans le paysage de Cornillon-Confoux.
Oppidum

« Il était une fois Cornillon-Confoux » : une initiative pour faire vivre la mémoire du village
Il y a en France approximativement 32000 villages de moins de 2 000 habitants qui rassemblent environ 25 % de la population, ils sont donc loin d'être quantité négligeable. Chaque village a son histoire, ses spécificités qui font de lui un lieu unique. Au-delà de ce que l'on voit : le paysage rural, les Eglises, les calvaires, les chapelles, les oratoires, les vestiges... les traces du passé en ces lieux, il y a l'histoire des hommes eux-mêmes, des familles qui ont laissé une empreinte, des souvenirs qui constituent une mémoire, une richesse qu'il est important de conserver et de transmettre et c'est dans cet esprit que l'Office du Tourisme lance un projet de recensement des témoignages sous toutes ses formes afin de constituer au moins pour le siècle dernier une série d'articles sur la mémoire de Cornillon-Confoux qui seront également diffusés sur le site de la commune.

Au-delà des archives, c'est la parole des anciens, les documents personnels, les lettres, les photos, les anecdotes, les événements et les histoires à raconter, les articles de presse conservés, les cartes postales, les personnages qui constituent autant de témoignages d'un passé plus ou moins proche.

Il y a sans aucun doute beaucoup de choses à raconter sur l'école, sur des incidents météorologiques, des accidents sismiques, les périodes de guerre, l'arrivée de l'électricité et de l'eau dans le village, la visite de personnages connus etc...

Jacqueline HERVY Présidente et Morgane Lenoir Responsable de l'Office du Tourisme auront à cœur de suivre ce projet et de recueillir les témoignages de tous ceux qui souhaiteront participer à cette aventure.

CONTACT :
Office de Tourisme 04.90.50.43.17
ou ot@cornillonconfoux.fr

Naissances :

Maddy, Martine, Liliane RAKOTOMALALAVOLOLONA 17 novembre 2020

Mariages :

Anne-Isabelle, Marie, Michèle ROS & Maxime, Jean, Daniel CLAUD 14 novembre 2020
Mélanie VIEIL & Gaëtan, Joël CLAVEL 19 décembre 2020



Mélanie VIEIL & Gaëtan, Joël CLAVEL

Pacs :

Camille, Emeline AUDEOUD & Baptiste, Stéphane, Pierre DELANNOY 26 novembre 2020



Décès :

Joséphine, Charlotte VERAN veuve SENISE 9 décembre 2020
Danielle, Andrée CANO veuve GAFFET 26 décembre 2020
Gabrielle, Lina MITON veuve JOSEPH 18 janvier 2021
Guy, Félix, Henri DESCHAMPS 25 janvier 2021
Marcin, Marek NIENALTOWSK 10 février 2021

MAIRIE - Tél : 04 90 50 45 91

Horaires d'ouverture au public
Accueil : du lundi au samedi : 9h - 12h
le mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Urbanisme : du lundi au vendredi : 9h - 12h
Permanences en Mairie sur RDV
Architecte : 1^{er} mardi du mois
La clé des âges : 2^{ème} vendredi du mois
Police Municipale - Tél : 06 74 43 39 51

AGENCE POSTALE - Tél : 04 90 50 44 21

Du lundi au samedi de 9h à 12h

ÉCOLES

Ecole Primaire - Tél : 04.90.50.42.93
Ecole Maternelle - Tél : 04.90.50.43.13

OFFICE DE TOURISME - Tél : 04.90.50.43.17

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Tél : 04.90.50.41.40

DÉCHETTERIE DE GRANS/CORNILLON

Informations et renseignements :
06.24.57.02.71
Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Le dimanche de 8h30 à 12h,
fermée les jours fériés

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Informations et renseignements :
0800 800 424 (appel gratuit depuis un poste fixe).

TRANSPORTS

TRANSPORT À LA DEMANDE :

« Allô le Bus » - Tél : 04.42.77.07.07

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Transazur - Tél : 04.90.53.06.79

GENDARMERIE

Brigade de Lançon - Tél : 17 ou 04.90.42.92.22

POMPIERS GRANS - Tél : 18 ou 04.90.55.96.99

POMPIERS SALON - Tél : 18 ou 04.90.42.38.88

DÉPANNAGE EAU

SEM Lambesc - Tél : 0 810 400 500

M. LE CURÉ - SAINT CHAMAS - Tél : 04 90 50 94 25

Messe à Cornillon le samedi à 18h30

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES

Florence CAVALLI - Tél : 06 95 01 32 33

Floriane GIUNTA - Tél : 06 29 12 29 10

Caroline PLAS - Tél : 06 18 77 23 79

Cécile RUMELLO - Tél : 04 90 50 46 14

ou 06 10 90 52 76

Valérie TABERNER - Tél : 04 90 17 34 62

ASSISTANTES SOCIALES - Tél : 04 13 31 66 76

Mesdames Triffaut et Tourrenc

COMMERCES DU VILLAGE

LE BEFFROY - Tél : 04 90 50 47 71

LE JARDIN DES AIRES - Tél : 04 42 56 41 49

TABAC-PRESSE CAZENAVE - Tél : 04 90 50 49 74

CONCILIATRICE DE JUSTICE - Tél : 04 90 55 76 08/09

Mme Michèle WIELGOSZ-PITZINI

MAISON DE LA SANTÉ

MÉDECIN GÉNÉRALISTE :

Docteur François Yon

Tél : 09.83.24.12.13 ou 06.61.94.75.27

Consultations sans rendez-vous :

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

INFIRMIÈRES LIBÉRALES :

Pascale GARNIER

Tél : 04.90.50.48.10 ou 06.12.21.91.82

KINESITHÉRAPEUTE :

Sandrine SAUVAGE-CASANOVA

Tél : 06.85.02.40.85

OSTÉOPATHE :

Laurence CALATAYUD

Tél : 06.62.20.11.22

PROFESSIONNELLES DE LA SANTÉ

INFIRMIÈRE LIBÉRALE :

Marion RASTOLDO - Tél : 06.46.42.77.22

COACH DE VIE/MASSEUSE ÉNERGÉTIQUE :

Manon GUIGNOUX - Tél : 06.95.23.02.63